



L'En'robé

Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n° 317

Un autre Conseil d'Administration (CA) s'est tenu depuis. Nous avons eu la même orientation qu'au Conseil d'administration précédent mais en expliquant que nous n'étions pas contre un rapprochement avec d'autres assureurs pourvus qu'ils partagent nos mêmes valeurs. C'est pourquoi nous avons travaillé à des alternatives. Il est vrai qu'en une semaine de temps ce n'était pas facile. Nous avons donc démarché plusieurs mutuelles et institutions de prévoyance. Donc au dernier CA, nous avons eu une réponse positive que nous avons soumise. Mais la grande majorité des administrateurs ont voté pour la réflexion intégrant Kerialis à UGO tout en ne fermant pas la porte à une autre proposition pour peu qu'il y ait une lettre d'intention sérieuse de la part de la mutuelle.

Mais nous ne sommes pas restés liés à cette seule contreproposition. Nous avons continué à travailler à une ou des alternatives crédibles. Ainsi nous avons obtenu une lettre d'intention de l'institution de prévoyance Malakoff Humanis (MH) qui a été envoyée à la direction de Kerialis. Son contenu nous convient tout à fait. Nous rejoindrions MH au travers de leur SGAM. C'est ce que la CGT préconisait.

Dès les premières lignes du courrier, le ton est donné : « Malakoff Humanis peut offrir pour une Institution Paritaire dont nous partageons les valeurs de proximité, d'engagement, de performance et de solidarité » des avantages spécifiques. Dans ce cadre MH « propose cinq axes qui nous semblent présenter des synergies créatrices de valeur pour bâtir un projet porteur de sens au service de vos assurés et de votre gouvernance ».

Ces cinq axes sont les suivants :

- Respect de la culture et des territoires de Kerialis. Il s'agit de conserver l'héritage et les valeurs de Kerialis. C'est ainsi qu'ils ont procédé pour d'autres institutions qui ont rejoint la SGAM MH. MH pourrait accompagner Kerialis dans la consolidation de son portefeuille et le développer au-delà.
- Une offre portée par une réelle distribution sur tout le territoire. Un maillage commercial conséquent et un dispositif de distribution mêlant le physique et le digital permettra dans la stratégie de développement de Kerialis de faire un bond en avant.
- Une politique RSE au cœur de la stratégie de MH qui bénéficierait à Kerialis. Gouvernance paritaire, bien-être des salarié.e.s de Kerialis, développement d'une offre à forte valeur ajoutée en innovant quotidiennement et enfin « Agir en entreprise citoyenne en contribuant à une société plus juste, plus inclusive et plus respectueuse des hommes et de l'environnement ».
- Une solidité financière. De ce point de vue MH est connue pour sa « solidité financière et prudentielle éprouvée, garantissant ainsi la sécurité et la stabilité pour l'ensemble de ses membres ». Il faut noter que la réassurance peut se faire en interne du groupe, ce qui nous éviterait de passer par des tiers.
- Kerialis intégrerait donc une SGAM composée de 4 institutions paritaires et de 6 mutuelles. Il est précisé que « KERALIS pourrait intégrer le pôle paritaire de la SGAM et entrer ainsi dans l'ensemble des processus du Groupe notamment en termes de gestion des risques et de contrôle interne dont l'efficacité est reconnue sur le marché. » Et qu'enfin « il est tout à fait possible pour une entité de conserver sa direction générale et ses fonctions clés. »

Tous ces éléments vont dans le bon sens. C'est une vraie alternative à ce qui nous a été présenté aujourd'hui. Nous nous battons donc pour que MH soit retenu. Simplement parce que pour nous la santé n'est pas une marchandise. A une Institution porte-drapeau d'un assureur à but lucratif dont l'objectif est de se faire de l'argent à n'importe quel prix sur le dos des salarié.e.s notre choix est rapide : MH. Ce sera notre position au CA du 26 avril.



Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit de flasher le QR-Code à gauche ou d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Avocats »



Fédération CGT des Sociétés d'Etudes